

58^e rapport d'activités de l' Adapei 45

2017/2018

Avant – propos

Dans la continuité de l'année précédente nous continuons à décliner le Projet associatif 2016/2020. Lors du séminaire d'élaboration de notre rapport d'orientation 2017 /2018, nous avons commencé à évaluer les actions en cours dans le cadre de nos deux orientations politiques et de nos cinq orientations stratégiques.

Vous avez pu lors des assemblées plénières des délégations avoir connaissance des rapports d'activités de vos délégations et une synthèse de ceux des établissements de la même zone géographique. Ce rapport d'activités ne reprend donc pas ces éléments dont vous trouverez le contenu dans le dossier qui vous a été remis.

1. Orientations politiques

1.1. Une politique associative centrée sur la personne accompagnée

Notre objectif est de contribuer à rendre la personne accompagnée actrice des choix associatifs et lui permettre de vivre pleinement sa citoyenneté et sa participation aux instances associatives.

Nous avons organisé un colloque sur l'autodétermination des personnes handicapées le 22 janvier 2018 avec Madame Coralie Sarrazin Doctorante en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

« Être autodéterminé, c'est agir comme le maître d'œuvre de sa vie, c'est être l'agent causal de sa vie afin de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie » (Wehmeyer, 2005)

Favoriser l'autodétermination à l'Adapei 45 oblige à repenser certaines pratiques d'accompagnement à partir des concepts suivants : le principe de normalisation, la valorisation des rôles sociaux, l'intégration sociale et la participation sociale.

Une des actions menées dans ce sens consiste à solliciter des personnes handicapées pour occuper les 3 places qui leur sont réservées au Conseil d'Administration de l'Adapei 45.

Cela se complète par des actions de participation citoyenne à la semaine de citoyenneté, à des campagnes de sensibilisation en milieu scolaire, à la journée Handicap City à Gien, ...

1.2. Une politique associative éclairée des attentes et besoins des différents acteurs

L'association a créé une commission « Situations à problèmes » pour aider les familles, soutenir les professionnels et essayer de trouver des solutions pour les personnes accompagnées. Elle a élaboré une procédure de suivi de la situation, d'alerte des pouvoirs publics et de revendication des droits. Elle s'est réunie à trois reprises en 2017/2018.

Nous avons participé aux commissions « situations critiques » puis au dispositif RAPT.

Nous continuons à dénoncer les listes d'attente et les personnes maintenues par « défaut ».

La commission habitat continue ses travaux et proposera des projets à mettre en œuvre en 2019.

2. Orientations stratégiques

2.1. Pour un parcours de vie respectueux de la personne et de son projet

A l'occasion de la négociation du CPOM tripartite (ARS, CD45, Adapei 45) nous avons engagé une réflexion commune sur l'évolution de l'offre médicosociale dans les établissements de l'Adapei 45 pour favoriser la fluidité du parcours de la personne accompagnée et éviter les ruptures.

Pour faciliter ce parcours, nous avons créé un livret d'accueil évolutif, les projets personnalisés sont revus une fois par an, nous organisons des immersions en ESAT d'une semaine, ...

Nous avons constitué un groupe de travail pour l'élaboration d'une charte associative sur « l'affectivité, l'intimité et la sexualité des personnes handicapées ».

Nous maintenons une présence très active dans le dispositif « Différent et Compétent » qui permet la reconnaissance de compétences des personnes en situation de handicap.

2.2. Pour une association pérenne par une mobilisation plus active des familles

L'Adapei 45 porte une attention particulière à la mobilisation des familles pour pérenniser et faire évoluer l'association. Elle a cœur de créer un lien dès l'arrivée des familles à l'Adapei 45, mais elle met aussi à dispositions ses ressources pour répondre régulièrement aux familles qui sont isolées. Elle a revu son processus d'accueil des nouvelles familles ou nouveaux adhérents.

Sa gouvernance, à travers ses délégations, réunit les familles autour de moments festifs et témoigne de l'écoute et de la solidarité notamment lors de ses « cafés » des parents.

2.3. Pour une culture associative partagée et reconnue

L'Adapei 45 a une culture associative basée sur les valeurs d'une mouvance parentale qui doit être partagée par tous ses acteurs. Elle entreprend des actions de communication à destination des professionnels pour valoriser le fait d'être une association de parents, se faire reconnaître

dans ses particularité ou spécificités d'association de parents et permettre aux professionnels d'identifier ses représentants.

A chaque manifestation organisée par un établissement, un stand associatif est présent.

Une fois par an, les nouveaux salariés sont reçus tous ensemble au siège de l'association pour une présentation de l'histoire de l'association, de ses valeurs, de son organisation et les nouveaux cadres intermédiaires sont reçus individuellement par le Président après leur embauche.

La diffusion du livre Blanc, les cérémonies de vœux, la participation de professionnels et de personnes handicapées au congrès de l'Unapei à Lille, sont autant d'occasion de promouvoir une culture associative partagée et reconnue.

2.4. Pour une association qui réorganise et se restructure

L'Adapei 45 a une obligation de s'adapter aux évolutions de notre société. Elle doit se moderniser pour faire face à ses responsabilités.

Nous avons accompagné les différents acteurs de la gouvernance dans l'accomplissement de leur engagement (administrateurs, administrateurs délégués des établissements, personnes ressources...) et notre Conseil d'Administration s'est appuyé sur des travaux préparés par les commissions et comités de travail pour prendre ses décisions. Nous avons incité les administrateurs à se former pour améliorer la connaissance par tous de la réglementation en matière de fonctionnement des établissements et d'une association.

Au niveau des établissements et services, l'Adapei 45 a vu un certain nombre d'actions menées :

- Le recrutement de deux directeurs suite à deux départs en retraite aux hébergements du montargois et à l'IME et l'Accueil Temporaire de Nevoy.
- La demande de renouvellement des frais de siège avec une organisation cible qui verra la création d'un poste de directeur des secteurs d'activités et un qualitatif. Mais aussi un déménagement prévu fin 2018.

Nous avons continué à mettre en place notre Plan Stratégique du Système d'Information par la mise en place d'un Directeur du système d'information externalisé par le choix d'un prestataire.

La mission du DSI au sein de l'Adapei 45 :

A court/moyen terme :

- Accompagnement dans la mise en place d'actions destinées à corriger les problèmes de performances et d'organisation, selon les conclusions du PSSI.
- Organisation de la maintenance : préciser le rôle du prestataire de services et créer une fonction de correspondant informatique, véritable relais entre les utilisateurs et les techniciens intervenant à tous niveaux sur le système informatique.

- Rédaction des différentes procédures de fonctionnement du système informatique.
- Proposition de mise en place de solutions alternatives permettant de sécuriser et de pérenniser le système d'information et/ou de faire réaliser des économies à l'Adapei 45 (contrats de maintenance, téléphonie, liens internet notamment).
- Mise en conformité avec le RGPD et mise en place d'un DPO.

À long terme :

- Positionnement des objectifs et mise en place d'indicateurs de performance.
- Contrôle des objectifs et des indicateurs.
- Contrôle de la satisfaction utilisateur (engagement sur les niveaux de services).
- Alignement du SI aux objectifs stratégiques et économiques de l'Adapei 45.
- Veille technologique, conseil et accompagnement, gestion et suivi des projets.

Les différentes actions (organisation de la maintenance informatique, rédaction des procédures...) et la conduite des différents projets permettront l'élaboration progressive d'un véritable référentiel du Système d'Information, parfaitement documenté, commenté et illustré.

La gestion de la formation a été centralisée pour optimiser les moyens dédiés au maintien des compétences et à leurs adaptations aux évolutions des personnes accompagnées. Un COPIL formation se réunit régulièrement et des établissements sont pilotes d'actions de formation mutualisées.

Le comité de direction (CODIR) réunissant les directeurs d'établissement s'est réuni 10 fois sur la période juin 2017 à juin 2018. Son ordre du jour est constitué de transmission d'information associative ou sur l'actualité des établissements pouvant donner lieu à des débats, de prises de décisions collectives sur des actions à mener, de réflexions sur les évolutions du secteur médicosocial, etc... Il est un lieu de pilotage, de régulation et d'élaboration de stratégies. La participation régulière au CODIR permet un soutien à l'exercice de la fonction de directeur.

Trois séminaires d'une journée, réunissant une cinquantaine de cadres, ont permis de réunir les cadres de direction, les cadres intermédiaires et les cadres techniques du siège sur les thématiques suivantes :

- « Les obligations en matière de gestion du temps de travail ».
- « Relations avec les IRP / le pouvoir disciplinaire »
- « Points clés pour être cadre autonome à l'Adapei 45 » (autonomie et contrôle – compétences / priorisation et arbitrage – charge de travail / équilibre de vie au travail et hors travail – déconnexion).

Au niveau inter associatifs, nous mutualisons avec l'ADPEP45 notre maintenance informatique et nous partageons notre directeur du système d'information.

2.5 Pour une association qui, face aux enjeux de la société, prépare l'avenir

L'Adapei 45 mène de nombreuses réflexions pour être en capacité d'anticiper les réponses aux nouveaux besoins des personnes accompagnées auxquels elle aura à répondre.

3. Communication

Le service communication a apporté son soutien aux évènementiels organisés par les établissements et les délégations en créant de multiples supports et en mettant en œuvre un plan de communication : exposition du Chêne Maillard à la bibliothèque des Jacobins, la fête des voisins au Levain, spectacle de théâtre du foyer La Fontaine, inauguration de la salle d'activités de l'ESAT de Lignerolles, le marché de Noël du Chêne Maillard, la soirée projection retour du Sénégal des foyers d'Orléans, la vente de sapins de la SIPFP d'Orléans, l'exposition Art brut de la SIPFP d'Orléans, la fête d'été au Chêne Maillard, la fête d'été de la Grimbonnerie, la journée détente Adapt'Sport Poilly, la conférence MAIS avec le SAVS, la formation d'aide aux aidants avec la Fédération Autisme Centre, la journée antillaise et l'après-midi festif de la délégation de Montargis et la journée festive de la délégation de Gien, les ciné-débats Roméo et Juliette et Percujam, la semaine de la citoyenneté, les cérémonies de vœux, le colloque autodétermination, etc...

Il a contribué à organiser avec les bénévoles et des professionnels l'Opération Brioches sur le Loiret. En 2017, l'Opération Brioches a été un succès : 19000 brioches ont été vendues et nous avons ainsi réalisé un bénéfice net de 28 000 €.

Le bulletin mensuel « Sur la route de l'Adapei 45 » est paru tous les mois grâce à l'apport d'articles des établissements et services et des délégations. Nous continuons à publier les chiffres de nos listes d'attente et maintiens faute de place, espérant ainsi provoquer une réaction de la part des autorités compétentes.

Nous avons constitué à l'Adapei 45 un groupe référent accessibilité composé de bénévoles, professionnels, personnes accompagnées et de notre chargée de communication. Nous intervenons auprès de différents publics sur le département : écoles, collèges, lycées, transports, professionnels du tourisme, centres commerciaux, etc... Nous avons suivi ensemble une formation de formateurs accessibilité initiée par l'Unapei pour poursuivre nos travaux de sensibilisation et uniformiser nos pratiques.

Nous avons engagé en 2015 un travail sur le facile à lire et à comprendre (FALC) afin de rendre accessibles certains documents et présentations aux personnes handicapées. Cela s'était traduit par des formations. Nous poursuivons les travaux de traduction de certains articles de la lettre d'information, des informations associatives et des informations émanant d'organismes extérieurs (projet Loire pour Tous).

Dans notre logique de rendre accessible et ludique nos informations, nous travaillons de plus en plus à la création de supports vidéo. Pour les cérémonies des vœux, un film sur les petites victoires, un film sur une journée type à l'IME Paul Langevin, les événements de l'année pour l'IME et le SESSAD de Pithiviers, etc... Nous avons également publié une vidéo de présentation de l'association sur le site internet et nos réseaux.

Une semaine « citoyenneté » a été organisée dans plusieurs établissements de l'Adapei 45 du 9 au 15 avril. L'objectif de la semaine de la citoyenneté a été de permettre à la personne accueillie au sein des établissements de prendre conscience de son statut de citoyen et d'agir avec une responsabilité d'adulte dans ses attitudes et ses comportements. Cette journée visait également à aider les personnes handicapées quel que soit leur âge à comprendre et à accepter les règles civiques. Parmi les temps forts : visite des lieux culturels du giennois, tournage d'un film sur les discriminations, exposition des œuvres des personnes accompagnées, promenade au bord de Loire avec le SEL, ateliers pédagogiques autour des énergies et de l'eau avec une sensibilisation à l'anti gaspillage, etc...

Du 31 mai au 2 juin, une délégation de 21 personnes s'est rendue au Congrès de l'Unapei à Lille. Le thème de cette année était « l'éducation inclusive ». L'accueil chaleureux des lillois en ont fait un Congrès très apprécié.

L'Adapei 45, via son service communication et projets, participe également aux événements locaux. La mairie de Fleury-les-Aubrais notamment nous sollicite assez régulièrement pour des événements en lien avec la santé. En novembre 2017 et juin 2018, nous avons participé à des parcours santé.

Et puis en 2017/2018, le Président de l'association et des professionnels ont été interviewés à la radio sur différents thèmes (Mega FM, RCF Loiret...). Nous sommes heureux de voir que le handicap est un thème qui intéresse de plus en plus le grand public. La presse se mobilise à nos événements.

En novembre, nous avons soutenu la MAIS qui organisait un ciné-débat autour d'une expérience « habiter-exister ». Au-delà de l'accès, du maintien et au-delà de l'intervention, la notion d'accompagnement à domicile était interrogée.

En février, une cinquantaine de personnes de l'Adapei 45 (bénévoles, professionnels et personnes accompagnées), sont allés à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale, en réponse à l'invitation de Caroline Janvier, députée la REM de la 2^{ème} circonscription du Loiret. Un temps fort quelques temps avant la semaine citoyenneté.

L'art investi nos établissements et services et désormais on affiche nos créations à l'extérieur. En avril dernier, des jeunes de la SIPFP exposaient à la bibliothèque des Jacobins des œuvres d'art brut. Fruit d'un travail de plusieurs années avec un plasticien M. Jullien autour du thème du développement durable. Comment des adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap mental, valorisent des déchets de bois, de pierre et de verre par la création artistique ? L'exposition sur 3 jours a attiré un public intéressé, bienveillant, parfois ému par les réalisations et saluant le travail des apprentis artistes.

En mars, nous avons participé à une journée « Accueillir la différence » avec Boigny Basket Club. Suite à cette journée, le club nous a gracieusement donné des ballons de basket. En juin, c'est le foyer Les Tisons qui a à son tour ouvert ses portes au club de basket à travers une journée immersion. La mise en place d'un partenariat autour du handisport est en marche.

Nos ciné-débats rencontrent toujours un franc succès. En novembre, nous projetions le film Roméo et Juliette de l'Adapei 28 aux Carmes à Orléans, sur le thème de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et en présence de comédiens. En avril et juin dernier, nous projetions le film Percujam à Dampierre-en-Burly et aux Carmes sur le thème de l'accès à la musique en présence du producteur et du réalisateur. Ces ciné-débats permettent une ouverture d'esprit et sont toujours très appréciés par les personnes accompagnées qui aiment témoigner et poser des questions très percutantes.

Les foyers d'Orléans, avec le soutien de l'Adapei 45, ont participé à la création de 2 films initiés par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Pôle "inclusion sociale et politique de la ville" et d'autres associations. Le premier porte sur l'accessibilité, et le second, en lien avec les élèves du lycée Jean Lurçat, porte sur les discriminations.

4. Niveau instances associatives

L'Adapei du Loiret représente 373 adhérents répartis sur 4 délégations géographiques (au 15/06/2018)

- **Les Assemblées Générales de l'Adapei 45**

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 28 juin 2017 à Fleury-les-Aubrais. Elle a été ouverte par son Président en présence des adhérents, des amis, de professionnels et des représentants d'associations et partenaires. Au cours de cette séance a été validé l'ensemble des points statutaires (les rapports d'activité et financier 2016, le rapport du commissaire aux comptes, le renouvellement du Conseil d'Administration, les orientations 2017-2018)

- **Le Conseil d'Administration Départemental**

Il s'est réuni 6 fois entre juin 2017 et juin 2018. Il a abordé toutes les questions évoquées dans ce rapport dans les domaines de la vie associative et de la gestion des établissements. Les points suivants ont été plus particulièrement abordés :

Au CA suite à l'AG de juin, élection du bureau et des responsables de délégations.

Au CA extraordinaire de d'Aout pour élire le trésorier

Au CA d'octobre, déclinaison du rapport d'orientation en plan d'actions, actualisation de la note représentativité, feuille de route des commissions, validation des budgets prévisionnels 2018.

Au CA de janvier, validation du schéma associatif pluriannuel.

Au CA d'avril, validation des comptes administratifs de 2017, Point d'étape des sous commissions habitat

Au CA de juin, accord du CA sur les orientations et objectifs pour l'année 2017/2018, Présentation CPOM pour avis CA en vue de la signature.

- **Le Bureau Départemental**

Le Bureau Départemental s'est réuni 10 fois entre juin 2017 et juin 2018 pour préparer le Conseil d'Administration et traiter de sujets liés au fonctionnement de l'association.

- **Les commissions et les comités**

Le Conseil d'Administration a créé des commissions et des comités qui ont vocation à l'aider dans ses prises de décision. Ces commissions sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association et ont une lettre de mission.

La commission Projet prospective : Réunion pour l'élaboration du schéma associatif, suivi des orientations et élaboration du bilan du plan d'action et du rapport d'orientation.

La commission finance : Elle s'est réunie à deux reprises pour la préparation des budgets prévisionnels 2018 avec entretien de chaque directeur et pour étudier les résultats des comptes administratifs 2017. Une réunion avec les trésoriers de délégation. Ecriture de la note pratique financière des délégations.

Commission accompagnement : Cette commission a été missionnée pour travailler sur la thématique de l'habitat. Trois sous commissions habitat (Gien, Montargis, Orléans).

Commission action associative : De nombreuses actions réalisées dans chaque délégation. Nous avons consacré une demi-journée pour faire un point sur les différents domaines de l'action associative.

Le comité Loi 2002-02 : Harmonisation des trames des documents et présentation des évaluations internes.

La commission information et communication : voir chapitre communication

La commission des situations problèmes : Cette nouvelle commission a été sollicitée à plusieurs reprises.

CPOM : Réunions de réflexion et d'élaboration avec les directions d'établissements pour accompagner les négociations du CPOM nouvelle génération tripartite (ARS, CD 45, Adapei 45).

- **Autres points**

Organisation d'un séminaire des administrateurs en avril pour faire un point sur notre gouvernance et ajustement éventuel, pour évoquer les grands changements du secteur médico-social, de la RAPT et actions qui en découlent, le changement de paradigme.

Conclusion :

L'Adapei 45 continue de moderniser son organisation et de s'interroger sur son fonctionnement. Elle agit pour l'avenir avec un défi qu'elle est prête à relever et qui consiste à redéfinir l'habitat qu'elle propose pour permettre un parcours respectueux des besoins et des attentes des personnes handicapées. Elle s'attache à développer une communication adaptée par le FALC et autres outils de communication et elle va s'employer à développer le concept d'autodétermination. Elle accentue sa détermination à défendre les droits des personnes handicapées et leurs familles en améliorant la structuration de son action associative, en faisant du lobbying politique et en médiatisant ses actions de soutien aux familles sans solution pour leurs enfants.